

Compte-rendu du Conseil Municipal du 05/12/2024

Présents : BRETIN Anthony, CHAUVIN Eric, GENET Juliette, MICHAUD Luc, MILLET Damien, MOUREZ Thierry, TRESY Philippe.

Absents excusés : MANZONI Jean-Michel, donne pouvoir à GENET Juliette,
VALLET Patricia, donne pouvoir à TRESY Philippe,
GIRARD Georges-François.

Secrétaire de séance : CHAUVIN Eric.

7 présents, 9 votants

M. le Maire, Luc Michaud, ouvre la séance à 20 h.

1 - Délibération d'autorisation d'engagement des investissements pour 2025

Pour anticiper le début du nouvel exercice comptable, comme chaque année et jusqu'à l'adoption du budget (au plus tard le 15 avril), le Conseil Municipal peut autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Par délibération à l'unanimité des 9 votants, le Conseil Municipal valide cette autorisation pour démarrer l'exercice 2025.

2 - Réforme du cadre statutaire applicable aux secrétaires généraux de mairie

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal des modalités que mettra en place la réforme du statut des secrétaires généraux de mairie. Destinée à constituer un "accélérateur de carrière", la réforme prévoit notamment une bonification d'ancienneté obligatoire et automatique de 6 mois tous les 8 ans.

Les précisions sur les textes et décrets régissant son application seront connus ultérieurement.

3 - Point voirie : réfection des chaussées en 2025

La commission voirie intercommunale de la ComCom Bresse Haute Seille met au programme 2025 la réfection :

- des parties encore simplement recouvertes d'un bi-couche gravillonné dans le secteur du glissement de la route de Rosnay du début 2024,
- de la partie bande de roulement au quartier "chez les Remondys" à Rosnay, enfin normalisée,
- de portions au lieu-dit "sur la Roche", et notamment au niveau du carrefour "panneau Ravailac", dégradé par les rotations d'engins et camions de tonnage conséquent.

4 - Questions diverses

BOIS - FORET

Affouage, une visite sur site avec l'agent ONF est programmée mercredi 11/12. Le marquage doit intervenir dans les jours suivants, pour une attribution des lots prévisible dans la semaine du 16 au 20 décembre

TRAVAUX

Effacement des réseaux aériens, la surface des tranchées est maintenant "collée" provisoirement par un revêtement goudronné. Le temps de les laisser se tasser naturellement, elles seront ultérieurement finalisées par un enrobé.

MAIRIE

Eclairage parking sous l'église, suite à l'intervention de l'entreprise Favier, le luminaire est de nouveau fonctionnel.

Subventions associations, la subvention annuelle de 200 € à chacune des trois associations du village va être versée. Pour rappel, ces dernières doivent en formuler demande écrite chaque année.

Bulletin annuel, en cours de réalisation mais encore en attente des textes de la plupart des rédacteur. Les associations sont sollicitées pour faire parvenir rapidement les informations qu'elles souhaitent voir y figurer.

Défense Extérieure Contre l'Incendie, la réserve incendie située à Rosnay, au carrefour entre "chez les Gindres" et "chez les Campys", plus aux normes depuis plusieurs années, est réhabilitée. Opérationnelle, l'installation a été validée par les services du SDIS.

Fin d'année des employés, la commune reconduit cette année le montant de 50 € à chacun d'entre eux. L'octroi d'une prime RIF-SEEP est également prévu en remerciement des efforts fournis dans l'accomplissement de leurs tâches.

Budget, les premiers travaux de préparation du prévisionnel 2025 sont l'occasion de faire un état du budget 2024 par rapport à son budget primitif. Malgré les incertitudes liées à l'inflation et au coût de l'énergie, le budget total et l'ensemble des chapitres sont globalement respectés (quelques légers dépassements de certains postes de fonctionnement, mais sans incidence sur le résultat global).

Projet lotissement Nord du village, la demande d'urbanisme a été rejetée par l'ensemble des structures qui auraient eu à intervenir pour alimenter le secteur en eau potable (SIE de la Haute Seille) et électricité (Enedis), et le pourvoir d'un réseau d'assainissement (SIA du Val Serin) et de voirie. Ce rejet était déjà pressenti : en effet, cette partie de la Carte Communale est devenue zone constructible en 2007 sans que soient révisés et étendus les zonages de ces différents réseaux.

Prochain Conseil Municipal, tenue en temps normal le premier jeudi du mois, la prochaine réunion est repoussée au 09 janvier.

VILLAGE

Illuminations, les installations lumineuses de fin d'année seront mises en place le vendredi 13 décembre.

Repas des Aînés, 45 personnes au total participeront à ce moment sympathique le dimanche 15 décembre au restaurant "Paris-Genève" à Perrigny. Parmi lesquelles seules 37 sont invitées (élus compris), les accompagnants s'acquittant du montant du menu.

Vœux du Maire, le traditionnel moment convivial, accompagné du verre de l'amitié, est programmé le 25 janvier à 11 heures.

VILLAGE

Fibre optique, la commercialisation des offres et la mise à disposition effective des connexions dépend des opérateurs, fournisseurs d'accès à internet, et d'eux seuls, mais la disponibilité technique du réseau s'étend puisque :

- le Verger Baron est passé de l'étape "en étude" à "prochainement éligible",
- la finalisation de Trangle-Loup est passée de l'étape "en étude" à "prochainement éligible",
- la finalisation de la rue de la Combe et de la rue Emile Picard est passée de l'étape "en étude" à "prochainement éligible",
- le chemin de Rosnay, la rue de la Forge et la rue Roussot sont toujours à la phase "en étude" mais, il y a quelques jours, les équipes mandatées par Altitude Prisme ont tiré les câbles fibre dans le réseau récemment enfoui.

SIE l'Heute la Roche, le syndicat intercommunal qui dessert les habitations du plateau de Rosnay en accordant délégation de service public à l'entreprise Suez, prévoit d'ores et déjà une augmentation de 5 centimes par m³ de sa seule part syndicale.

Finances CCBHS, si la situation s'améliore par rapport à la période 2023-2024, le recours à l'emprunt sera encore de rigueur pour assurer les besoins de financement en 2025. Les dépenses d'investissement sont maintenant programmées de façon pluriannuelle, procurant une vision plus claire à plus long terme, et conserver un fond de roulement pour faire face aux imprévus et aux augmentations salariales ne justifie pas de renoncer aux investissements, selon l'exécutif intercommunal.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 09 janvier 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la séance levée à 21 h 25.

Le présent compte-rendu (manuscrit) est approuvé et signé par l'ensemble des présents au Conseil Municipal.

Lavigny, le 12/12/2024

Le Maire, Luc MICHAUD.

